

École : élémentaire Victor Hugo
Cidex 04
41200 Pruniers en Sologne

École : maternelle Jules ferry
Rue du Lieutenant-Colonel-Mailfert
41200 Pruniers en Sologne

Procès-verbal N°2 du 31 mars 2026

Année : 2025/ 2026

Membres présents :

Pour l'École élémentaire :

- ♦ Les enseignantes : Mme Billon (Cm1-Cm2), Mme Tournadre (Ce2-Cm1) et Mme Sully (Cp-Ce1), directrice par intérim
- ♦ Les représentantes des parents d'élèves : Mme Grillard, Mme Toffolo, M. Bruneau (titulaires) et Mme Vandroux (suppléante)

Pour l'École maternelle :

- ♦ Les enseignantes : Mme Blot (PS- MS), Mme Sully (Cp-Ce1), directrice par intérim
- ♦ Les ATSEMS : Mme Lopez et Mme Henry.
- ♦ Les représentantes des parents d'élèves : Mme Castaldo

- ♦ Les représentants de la municipalité : Mme Picard, nouvelle adjointe aux affaires scolaires - Mme Perrot, Mme Auger, Mme Clossais, conseillères municipales
M. Aurélien Bertrand, le maire

Membres excusés :

- ♦ Mme Gauteur, Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Romorantin

Pour l'École élémentaire :

- ♦ Mme Fauchet (complément de service de Mme Tournadre), Mme Michelizza (complément de service de Mme Tillier et de Mme Billon), Mme Vienne (remplaçante de Mme Tillier)
- ♦ Mme Gabard, Mme Guineau, parents d'élèves

Pour l'École maternelle :

- ♦ Mme Breugnot (MS-GS)
- ♦ Mme Gabard, parent d'élèves

PREAMBULE :

Mme Sully informe les membres du conseil d'École de sa nomination pour assurer l'intérim de la direction de l'école élémentaire en raison de l'absence de Mme Tillier, jusqu'au 15 mai 2026. Cette nomination est effective depuis le 17 mars 2026. Sa journée de décharge est le mardi.

Mme Michelizza continue de travailler avec les élèves de Ce1-Ce2 le lundi et Mme Vienne assure maintenant le remplacement de Mme Tillier les mardi, jeudi et vendredi de façon continue.

1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18 novembre 2025 :

Les membres du Conseil d'école approuvent le procès-verbal du Conseil d'École n°1, en date du 18 novembre 2025.

2 - Les évaluations nationales : présentations des résultats mi-Cp :

Mme Sully explique que les élèves de CP passent une deuxième série d'exercices d'évaluations dans le cadre des Evaluations nationales. Elles ont eu lieu du 12 au 23 janvier 2026. Comme au mois de septembre, les élèves ont réalisé dans un livret un ensemble d'exercices en français (lecture, étude de la langue, écriture) et en mathématiques (numération, calcul, résolution de problèmes).

En français, les compétences sont très satisfaisantes, notamment pour ce qui concerne la manipulation des phonèmes et l'encodage des mots : 3 compétences affichent un pourcentage de 100 %.

Pour 5 compétences, les pourcentages de réussite sont supérieurs à ceux de la circonscription. Ceux de trois autres compétences sont, quant à eux, inférieurs à ceux de la circonscription mais se situent seulement entre 1 ou 3 % de différence. En mathématiques, les résultats sont également satisfaisants, même si la compétence « additionner en ligne » n'est seulement réussie que pour 54%.

Là aussi, 5 compétences montrent un pourcentage de réussite supérieur à la moyenne de la circonscription avec des pourcentages oscillants entre 85 et 100 % pour la comparaison des nombres, le placement des nombres sur une ligne graduée, le calcul en ligne de soustractions et la résolution des problèmes.

3 - La sécurité à l'école : exercice incendie et PPMS-RM :

a. L'exercice incendie du 12 février 2026 : Pour cet exercice, ni les enseignantes ni les élèves n'étaient au courant de la date. Il a eu lieu en présence de Mme Perrot. Les accès habituels avaient été condamnés pour obliger les classes à opérer un changement de trajets et de lieux de rassemblement par rapport aux trajets habituels.

Les objectifs choisis étaient les suivants :

-écouter les consignes pour sortir calmement.

-réaliser l'évacuation avec des changements : un horaire différent à savoir en fin de matinée, des trajets et des lieux de regroupements autres.

Bilan de l'exercice : L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble avec un bon respect des consignes données. Les élèves ont bien repéré que les accès habituels étaient condamnés et n'ont pas cherché à passer outre. Certains élèves ont été surpris par ce changement mais ils ont su s'y adapter.

Bonne réactivité des enseignantes et des élèves, l'exercice s'est passé dans le calme et l'évacuation des classes a été assez rapide.

b. L'exercice PPMS-RM du 10 février 2026 : Pour rappel, le PPMS-RM est un **Plan Particulier de Mise en Sécurité** déclenché lors d'aléas qui entraînent un risque important pour la population comme une tempête, une inondation ou des accidents d'usines chimiques... Un document établit le rôle de chaque enseignante et les actions qui doivent être suivies lorsqu'il est déclenché. Les enfants et les adultes de l'école sont alors mis en sécurité **à l'intérieur des locaux** jusqu'à ce que l'alerte soit levée pour pouvoir sortir de l'école : c'est le **confinement**.

Cette année, **l'exercice était départemental**, la date et l'heure n'étaient pas connues. Il a été déclenché le mardi 10 février à 14h12 dans tous les établissements scolaires du département, selon le scénario suivant : accident de transport avec matière dangereuse. Il s'est terminé à 15h01. Il était relativement long.

Le **bilan de cet exercice** est positif dans l'ensemble, les consignes ont bien été respectées par les élèves. Ils ont trouvé la durée de l'exercice longue. La communication entre les deux bâtiments s'est bien déroulée.

Il est rappelé que dans le cas où nous serions obligés d'être en PPMS-Risque majeur, **les parents doivent impérativement appliquer les consignes suivantes** : En aucun cas, ils ne doivent :

- ni venir chercher leur enfant à l'école.

- ni téléphoner à l'école afin de ne pas saturer les lignes téléphoniques pour les laisser disponibles : l'école doit être à même de recevoir les consignes des autorités et des secours.

Mme Tournadre rappelle qu'un document intitulé « Fiche des bons réflexes » a été donné aux parents et qu'il est nécessaire de la conserver.

4 - Présentation du Conseil École Collège :

Mme Billon explique que le Conseil École-Collège contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an. La première réunion s'est tenue au mois de novembre 2025. Qui siège au CEC ? Le principal du collège et son adjoint, l'Inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription du premier degré de Romorantin ou son représentant, des personnels comme les professeurs de collège de différentes disciplines (le plus souvent français, mathématiques, anglais, EPS, sciences...) et des professeurs des Écoles de Cm2 et/ou de Cm1. Il présente de manière générale les résultats des évaluations nationales de 6^{ème} de l'année en cours, établit son programme d'actions à partir de certains éléments relevés dans l'analyse des résultats des évaluations. Des projets de liaison Cm2-6^{ème} sont possibles. Il peut établir un bilan de ces actions.

En 2 025-2 026, une action dans le cadre de la liaison Cm2-6^{ème} : la participation au cross, qui se déroulera au stade de Romorantin, début juin avec les sixièmes du collège et les CM2 des écoles du secteur du Collège Maurice Genevoix.

5 - PHARE : Présentation du projet interclasse "Nos mots font mur" :

Mme Tournadre explique, pour rappel, que l'école est engagée dans ce programme qui veut éduquer et lutter contre toute situation d'intimidation. Cet engagement implique la mise en place dans chaque classe de séances dédiées sur ce thème pour sensibiliser les élèves, les faire réfléchir à partir de supports différents (albums, vidéos, affiches...) choisis par chaque enseignante.

Dans le cadre de ce travail, l'équipe a également choisi de mener une action concrète commune. L'an passé, c'était sous la forme d'une ribambelle créée dans chaque classe, cette année, c'est le projet « Nos mots font mur ».

Le principe : Chaque classe a créé un "mur" sur le support de son choix, qui s'inspirait d'un ou plusieurs artistes. Chaque mur contient des mots, phrases, dessins...choisis par les élèves autour du respect, de la bienveillance et du vivre-ensemble. L'objectif était de faire émerger une parole positive, collective, visible et engagée.

Les murs sont en ce moment itinérants : ils circulent d'une classe à l'autre pour permettre à chaque groupe de découvrir les messages des autres, de réagir en donnant son avis, ou en posant des questions. Une façon de créer du lien entre les élèves et de faire vivre le projet dans le temps.

6 - Bilan de santé des élèves de Cp, par Mme Casenave, infirmière scolaire :

Mme Sully explique qu'il a eu lieu cette année les mardi 27 janvier et jeudi 29 janvier 2 026. Il permet de vérifier notamment la vue et l'audition de chaque enfant. L'infirmière peut à cette occasion faire part de tout élément particulier qui lui paraît significatif et important. Il est également possible qu'elle revoie des élèves l'année suivante, en Ce1. Rien de particulier n'a été signalé à l'enseignante cette année.

7- Les projets pédagogiques :

a. Bilan du cycle natation pour les élèves des classes de Mmes Sully et Billon :

Pour rappel, les séances ont eu lieu du 25 novembre 2 025 au 29 janvier 2 026, chaque jeudi après-midi. Les élèves ont bénéficié de 7 séances sur les 9 séances prévues car 2 séances ont dû être annulées : une en raison du non remplacement d'une enseignante absente dans l'école et la seconde, en raison de la maintenance de la piscine.

a1. **En Cm1-Cm2** : Mme Billon explique que les séances de natation permettent de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et ainsi faciliter la validation de l'attestation scolaire de Savoir Nager. Cette année, sur 17 élèves nageurs sur un effectif total de 23, 15 élèves ont obtenu l'attestation de Savoir Nager et 1 élève le Pass nautique.

Le *Pass nautique* est passé par les élèves qui savent nager mais ne sont pas encore suffisamment à l'aise dans le grand bain. Ils peuvent utiliser des brassières mais cette année, ce n'a pas été le cas.

Dans l'ensemble, les élèves ont tous progressé quel que soit leur niveau.

a2. **En cp-Ce1** : L'objectif est de permettre aux enfants d'être plus à l'aise dans l'eau, milieu différent et particulier.

Les enseignantes ont remercié les parents d'élèves accompagnateurs de ces séances, tout au long de ce cycle. Mme Sully rappelle que les élèves bénéficient de la présence et des compétences techniques du maître-nageur. Mais malgré cela, la présence des parents accompagnateurs reste nécessaire, notamment dans l'accompagnement des élèves dans les vestiaires.

b. Les photos de classe : Pour la seconde année, Mme Nathalie Herant a réalisé les prises de vue pour l'école, le mardi 10 mars 2026. A l'école élémentaire, trois photos de groupe ont été réalisées : une photo traditionnelle et une photo humoristique dans la cour mais aussi une photo d'un type nouveau. En effet, chaque élève, seul ou en binôme, a été installé dans un carton avec une position différente. Mme Herant a effectué ensuite un montage des différents cartons.

Mme Grillard fait part du fait que les photos dans les cartons sont très réussies et que c'était une bonne idée.

Les parents ont été informés qu'ils pouvaient commander leurs photos en ligne sur le site maclasse-photo. Les photos seront ensuite livrées et distribuées par les enseignantes de chaque classe. A ce jour, 58 photos ont été commandées.

A l'école maternelle, une photo de groupe et une photo sur fond blanc ont été réalisées. Des photos individuelles en situation scolaire ont également été prises.

c. Un spectacle à l'école maternelle : Que d'émotions pour Simon !

Mme Blot explique M. Janiak Sylvain de Planet Mômes est intervenu le lundi 16 mars 2026, à 10h00, à la salle des fêtes pour présenter le spectacle **Que d'émotions pour Simon !** sur la thématique des émotions : joie, tristesse, peur, colère. Ce spectacle permet aux jeunes élèves de mettre un nom sur les émotions que l'on peut ressentir et d'apprendre à les reconnaître. Il a été financé par les Amis de l'école, pour un montant de 400€.

d. Troisième et dernière séance de cinéma dans le cadre de Ecole et Cinéma : Mme Blot explique les deux classes ont assisté à leur dernière projection le lundi 23 mars 2026. Ils ont vu La petite fabrique du monde, courts métrages de C. Lastrego, F. Testa et K. Lepore, 5 petits dessins animés sur le thème de la planète.

e. L'art à Pruniers : Mme Sully explique que, durant la semaine du 21 au 29 mars 2026, les élèves ont pu visiter l'exposition des peintres à la salle des fêtes Alain Fournier. L'école était invitée par le président de l'association *L'art à Pruniers*, M. Bodin. Les ce1-Ce2 ont commencé le mardi 24 mars dans la matinée, puis les Cp-Ce1 jeudi 26 mars après-midi et enfin, vendredi matin, c'était le tour des ce2-Cm1 puis des cm1-Cm2.

Ce moment est particulièrement apprécié des élèves, c'est une fenêtre sur l'Art où ils regardent les œuvres exposées par des peintres amateurs et professionnels. Ils y découvrent des œuvres très variées dans leurs genres et leurs techniques, des peintures à l'huile, des peintures à l'acrylique, des aquarelles, des pastels. C'est aussi un moment de partage avec les personnes qui nous accueillent, ils peuvent leur poser des questions, exprimer leur ressenti et leur préférence. Chaque classe a organisé cette visite en proposant aux élèves des activités différentes.

f. Le projet « Petit Bridge » dans la classe de Ce1-Ce2 : Ce projet, mené par Mme Michelizza, a débuté en février les lundis sous la forme de petits jeux en groupe de 4. Cette première phase leur a permis de découvrir les règles de ce jeu. Ce projet favorise à la fois les apprentissages scolaires en travaillant notamment le calcul mental, les compléments à 10, le rangement des nombres et développe des compétences transversales comme la mise en place des stratégies de jeu, la coopération et le respect des autres. Les élèves participent et prennent plaisir à jouer tout en consolidant leurs acquis. Ce travail sera poursuivi au mois de mai. Le matériel, constitué de jeux de cartes pédagogiques, a été financé par la coopérative scolaire pour un montant de 90€.

g. APER (Attestation de première éducation à la route) pour la classe de Cm1-Cm2 : Mme Billon explique que le jeudi 2 avril 2026, les élèves de Cm1-Cm2 se rendront au musée Matra pour apprendre à circuler à bicyclette. En classe, un travail en amont a été réalisé afin d'identifier les différentes parties du vélo et les équipements indispensables pour être vus, de connaître les grandes familles de panneaux et leurs significations, de connaître les règles du code de la route (savoir où s'arrêter, où rouler sur la chaussée, tourner à gauche, franchir un carrefour, une intersection).

Au cours de la journée du 2 avril 2026, les élèves travailleront en groupes : un s'exercera sur la piste installée, l'autre suivra une partie théorique à partir de vidéos qui permettra de revoir ce qui a été travaillé en classe, puis inversement. Ils passeront ensuite un test de maniabilité sur piste et un test de connaissances. Les élèves découvrent ainsi beaucoup de choses.

h. « Le salon littéraire » un projet sur la thématique de l'égalité fille-garçon en Cm1-Cm2 :

Ce projet, mené par Mme Michelizza et Mme Billon, s'effectue en partenariat avec la bibliothèque de Pruniers en Sologne. Deux rendez-vous ont été programmés : le premier a eu lieu début février au cours duquel les deux intervenantes ont présenté 4 livres aux élèves sur le thème de l'égalité filles-garçons abordé sous l'aspect des métiers et des loisirs. La sélection comporte un vingtaine d'ouvrages. En classe, les élèves poursuivent la lecture d'une vingtaine de livres sélectionnés. Un travail est mené sur le paratexte, sur le résumé et sur la fluence. Des extraits de certains livres sont choisis par l'enseignante afin de permettre de débattre.

Le second rendez-vous aura lieu le 29 mai et clôturera ce projet. A cette occasion, les élèves présenteront alors aux bibliothécaires par groupe la carte d'identité de leur livre réalisée informatiquement. Ils raconteront l'histoire et exposeront le lien avec le thème. Certains liront un passage à voix haute.

Ce projet permet de travailler des compétences en français, notamment la compréhension des textes littéraires, l'interprétation et la mise en relation des textes mais aussi des compétences d'EMC, par exemple la distinction différence et inégalité, le développement du respect mutuel et de l'acceptation des différences.

i. Le carnaval à l'école : Mme Tournadre explique, que cette année, dans la mesure où les deux écoles fonctionnent ensemble, le carnaval concernera l'ensemble des élèves de l'école. Certaines classes ont fait le choix de travailler sur cette thématique, d'autres pas. Il aura lieu le vendredi 10 avril 2026, dans la cour de l'école élémentaire.

À cette occasion, les enfants seront autorisés à venir déguisés dès leur arrivée à l'école. Pour des raisons de sécurité, les accessoires (épées, baguettes, pistolets, masques couvrant le visage, etc.) ne seront pas autorisés.

Un défilé sera organisé dans la cour de l'école primaire entre 11h et 11h25, en présence des deux classes de l'école maternelle, afin que tous les élèves puissent profiter de ce moment festif ensemble.

8- Bilan de la coopérative scolaire :

Mme Sully présente un état simplifié des comptes, à ce moment de l'année : 1 303,41 € en banque et 19,17 € soit un total de 1 322,58 €. Elle remercie Monsieur le Maire pour la subvention accordée à l'école d'un montant de 677€.

Mme Blot fait de même pour l'école maternelle et remercie également pour la subvention municipale d'un montant de 323€.

9- Demandes de travaux :

Pour l'Ecole élémentaire :

- Il est demandé de boucher les petits trous présents sur les cloisons des toilettes adultes, côté cour, pour éviter les yeux curieux.
- La remontée de mauvaises odeurs continue d'être problématique dans la classe de madame Billon. M. le maire explique que des solutions sont envisagées pour y remédier.
- L'ouverture et la fermeture des fenêtres des deux classes de l'étage ont besoin d'être vérifiées.
- Des anfractuosités du goudron de la cour sont problématiques et nécessitent d'être comblées afin d'éviter que les élèves ne se blessent.

Pour l'Ecole maternelle :

- Une isolation phonique de la porte entre la classe de GS et le dortoir serait nécessaire car la classe est une pièce qui résonne.
- Dans le dortoir :
Des dalles au sol se décollent.
La réglette sous le tableau est dangereuse, il est demandé de la supprimer.
La bibliothèque devrait être déplacée et installée le long du mur en liège. Actuellement, elle est côté fenêtre, ce qui abîme les livres. Ce changement pourrait attendre les grandes vacances.